

Lutte Contre La Pollution et Autres Mesures pour Protéger la Biodiversité du Lac Tanganyika

Plan d'Action Stratégique

Tanzanie

L'Examen du Problème Sectoriel National

Objectifs, Fondements et Directives.

27 mai 1998

SAPtan2Fr

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
Ordre du Jour Proposé pour l'Atelier.....	3
1. Contexte - Le Plan d'Action Stratégique.....	4
1.1 Développement Proposé pour le PAS.....	4
2. OBJECTIFS DE L'EXAMEN DU PROBLEME SECTORIEL NATIONAL.....	5
3. Bases Documentaires.....	5
3.1 Thèmes Principaux de la Documentation de Base.....	6
4. Analyse des Problèmes.....	7
5. Problèmes, Causes, et Mesures Dominants.....	7
6. Classement par Ordre de Priorité.....	8
6.1 Priorités et Moyens.....	9
6.2 Développement Institutionnel.....	9
6.3 Recherche, Surveillance et Evaluation.....	10
6.4 Législation, Politiques et Stratégies.....	11
Première Annexe - Matrice d'Analyse des Problèmes.....	12
Exemple.....	12
Première Annexe - Matrice d'Analyse des Problèmes.....	Error! Bookmark not defined.

Ordre du Jour Proposé pour l'Atelier

Premier Jour

1. Remarques d'Introduction du Président
2. Présentation du Projet
3. Présentation du Plan d'Action Stratégique
4. Bases Documentaires
 - Biodiversité du Lac et de ses Rives
 - Pêche
 - Sédiment

Deuxième Jour

5. Bases Documentaires (suite)
 - Pollution
 - Gestion des Aires Protégées
 - Occupation des Sols du Bassin.
6. Définition des Problèmes de Biodiversité Dominants.
7. Identification des Causes Principales et de l'ensemble des Domaines d'Intervention.
8. Division en Groupes pour discuter des détails des Domaines Généraux d'Intervention.
9. Discussion par les groupes des Problèmes Spécifiques et des Mesures Proposées à l'intérieur de chaque Domaine d'Intervention Générale.

Troisième Jour

10. Poursuite des Discussions par les Groupes.
11. Classement initial des interventions proposées à l'intérieur de chaque Domaine d'Intervention Générale par ordre de priorité.
12. Exposés des Conclusions des Groupes.

Quatrième Jour

13. Identification de mesures synchrones entre les divers Domaines d'Intervention.
14. Classement initial de l'ensemble des interventions proposées selon leur ordre de priorité.
15. Compilation d'une matrice analytique provisoire des Problèmes de Biodiversité Dominants, des Domaines Généraux d'Intervention et des Mesures Proposées.

Cinquième Jour

16. Prochaines Etapes. - L'Examen des Priorités et des Stratégies Nationales pour l'Environnement- déterminer l'envergure de l'atelier à la lumière des conclusions tirées par le présent.
17. Identification des besoins de données supplémentaires.
18. Identification des individus et des institutions devant préparer les bases documentaires pour l'atelier.

1. Contexte - Le Plan d'Action Stratégique

Le "Projet de Biodiversité du Lac Tanganyika" - le PBLT - est la propriété des quatre pays riverains du Lac, la Zambie, la R.D du Congo, le Burundi et la Tanzanie.

L'intitulé complet du Projet se lit ainsi: " Lutte contre la Pollution et Autres Mesures pour Protéger la Biodiversité du Lac Tanganyika". Ce souci est pleinement reflété dans le Document de Projet dont l'objectif primordial direct est le suivant: ***"...mettre en place un plan de gestion régionale à long terme pour lutter contre la pollution et pour conserver et sauvegarder la biodiversité du Lac Tanganyika."***

Depuis que le document de projet a vu le jour, les idées de planification associées à cet objectif primordial se sont trouvées résumées par la capsule-concept d'un Plan d'Action Stratégique - PAS. Ce concept reconnaît foncièrement le besoin de remanier les plans de gestion en fonction des changements de circonstances, et ceci de manière continue; un plan définitif et immuable serait un non-sens. Ce que le PAS instaure par conséquent, est un processus de planification et de gestion approuvé, classant les interventions de départ informées par les connaissances à disposition, selon leur ordre de priorité.

1.1 Développement Proposé pour le PAS

Suite à la décision du Comité de Direction de poursuivre l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique Régional pour le Lac Tanganyika en janvier 1998, le Coordinateur National a convoqué la Réunion Spéciale du Groupe de Travail National à Dar es Salaam, les 26 et 27 mai.

Cette réunion a fixé les dates des ateliers tanzaniens, a décidé de l'envergure des négociations, et a proposé d'élargir le processus de consultation afin de promouvoir la représentation des collectivités, du gouvernement local, du secteur privé et des organisations gouvernementales et non-gouvernementales nationales et internationales.

Réunion de Planification du Groupe de Travail National Tanzanien
(Menée à bien en mai 1998).

Examen du Problème Sectoriel National Tanzanien
(Juillet 1998).

Examen National des Priorités et des Stratégies Tanzaniennes pour
l'Environnement (Septembre 1998).

Réunion de Planification du Comité Consultatif de Conseil Technique
Régional pour le PAS
(Prévue en juillet 1998).

Analyse Régionale Diagnostique Transfrontalière¹
(Proposée pour Octobre/Novembre 1998).

Avant-projet de Plan d'Action Stratégique Régional
(Proposé pour janvier 1999).

Signature du Plan d'Action Stratégique
(Programmée par le Comité de Direction en mars 1999).

La prochaine étape du processus sera l'Examen du Problème Sectoriel National, le propos du présent document, qui se déroulera sur cinq jours d'atelier à la fin juillet.

2. OBJECTIFS DE L'EXAMEN DU PROBLEME SECTORIEL NATIONAL

L'Examen du Problème Sectoriel National a pour objectif:

De circonscrire les problèmes de biodiversité principaux du Lac en identifiant les secteurs responsables desdits problèmes; et d'examiner les mesures de gestion prioritaires que devra prendre la Tanzanie pour les résoudre.

A retenir

- L'Examen du problème porte en particulier sur *l'impact du facteur humain sur la biodiversité du lac et de ses rives* à l'intérieur du lac et de son bassin.
- La valeur de biodiversité du lac inclut celle de la côte et celle des marais adjacents. (Par exemple la valeur de biodiversité compte avec celle des espèces aviaires migratrices qui dépendent des ressources du lac).
- La zone de gestion potentielle est composée du lac et de son bassin.
- L'examen se penchera aussi sur la praticabilité des interventions de gestion destinées à neutraliser les menaces d'origine humaine pesant sur la biodiversité.
- Compte-tenu du fait que le lac est une ressource communautaire, il est évident que les activités dans un pays risquent d'affecter les eaux territoriales des autres pays. L'examen comprendra l'étude des problèmes transfrontaliers qui touchent la Tanzanie et qui résultent d'activités à l'étranger, et réciproquement des activités qui en Tanzanie sont préjudiciables au lac dans sa globalité.

3. Bases Documentaires

Lors de la première Réunion de Planification du Groupe de Travail National, les participants ont identifié des thèmes clés, et ont réparti la tâche de rechercher les données de base devant servir aux exposés de l'atelier entre les individus désignés au sein des institutions.

¹ Le Projet utilise la terminologie du FEM: une Analyse Diagnostique Transfrontalière est un classement des

Les bases documentaires ont été groupées sous les six en-têtes principaux suivants: Biodiversité du Lac et de ses Rives; Pêche; Sédiment; Pollution; Gestion des Aires Protégées et Occupation du Sol du Bassin.

Il a été établi que l'auteur responsable de la rédaction du document de chaque domaine de recherche en ferait lui-même l'exposé. Là où le document sera le fruit des écrits de plusieurs auteurs, ces derniers auront renseigné adéquatement le chargé de présentation.

L'objet de ces exposés est de donner à tous les participants un tronc commun de connaissances de base sur les ressources de biodiversité de l'environnement du lac et de ses rives, et sur les menaces auxquelles elle est en proie. On escompte des exposés de quinze minutes environ suivis de discussions.

Les auteurs se baseront en premier lieu sur les Examens de Base réalisés par le Projet et présentés à l'Atelier de Début de Projet en 1996. Ensuite, ils feront appel aux études spéciales que le projet a ouvertes depuis lors et qui ont généré des données complémentaires, ainsi qu'à des informations de sources parallèles, et ils en tireront un résumé concis et actualisé.

Les exposés d'information de base ne se limiteront ni à énumérer les activités de gestion actuelles ni à inventorier les espèces; ils feront apparaître les maillons clés du système, identifieront les espèces et les habitats menacés et révéleront les activités qui sont à l'origine de ces menaces.

Ces résumés incluront les projections des tendances futures basées sur les changements démographiques et économiques dans le bassin et sur les rives du lac.

3.1 Thèmes Principaux de la Documentation de Base

Le Groupe de Travail National a identifié les thèmes qui formeront la base des discussions à l'atelier comme suit:

- **Biodiversité du Lac et de ses Rives** - Habitats; Ecosystèmes; Espèces Indicatrices; Espèces Menacées; Habitats Menacés; Espèces Non-Indigènes / Espèces Modifiées Génétiquement.
- **Pêche** - Pêche Industrielle et Tendances; Pêche Artisanale et Tendances; Pratiques de Pêche / Matériel, Réglementation / Application; Commerce Ornamental; Socio-Economie, Flibusterie; Transformation / Commercialisation; Impact de la Pêche sur la Biodiversité.
- **Sédiment** - Origines/Types/Quantité; Données Hydrologiques; Charge de Sédiment; Occupation des Sols; Chantiers Industriels et du Génie Civil; Exploitation Minière / des Carrières; Déboisement; Impacts du Sédiment sur la Biodiversité.

- **Pollution** - Agrochimique; Pollution causée par la la Navigation; Cargaisons Dangereuses; Réglementation; Urbanisation / Implantations; Epuration des Eaux Usées; Système Sanitaire; Evacuation des Déchets Solides; Déversements Pétroliers dans les Zones Portuaires; Production d'Electricité; Tourisme / Loisirs; Exploitation Minière; Développement Industriel; Industries Secondaires; Impact de la Pollution sur la Biodiversité.
- **Gestion des Aires Protégées** - Gestion des Parcs, Empiètement sur les Aires Protégées; Socio-Economie; Gestion des Parcs Aquatiques; Tourisme; Braconnage (Crocodiles et hippopotames); Impact de la Gestion des Zones Protégées sur la Biodiversité.
- **Occupation des Sols dans la Bassin** - Démographie (réfugiés inclus), Urbanisation; Gestion des Ressources Hydrauliques; Systèmes Agricoles; Foresterie; Marais; Hydroélectricité.

4. Analyse des Problèmes

L'amalgame des produits des Examens Nationaux doit déboucher sur une vue régionale d'ensemble; pour ce faire il faut veiller à ce que la démarche d'analyse des problèmes soit consistante.

En fait, l'exercice national aura la valeur d'une Analyse Diagnostique Transfrontalière interne des problèmes essentiels.

On a, à ces fins, proposé que l'atelier utilise, ou qu'il modifie, l'analyse de la matrice officielle élaborée pour le Plan d'Action Stratégique de la Mer Noire qui consiste en trois étapes:

1. **L'Identification des Problèmes de Biodiversité Dominants**, comportant une analyse de leurs implications transfrontalières, l'identification des causes institutionnelles sous-jacentes, et celle de l'ensemble des domaines où l'on compte intervenir pour lutter contre ces problèmes.
2. **La Proposition de Mesures**, pour chacun des domaines généraux d'intervention identifier les détenteurs d'enjeux, qu'ils soient officiellement chargés ou non de gestion; repérer les zones d'ombre - et par là même les domaines devant faire l'objet d'enquêtes plus poussées pendant ou avant les interventions de gestion; et enfin proposer des mesures déterminées pour contrecarrer les problèmes et pour éliminer les incertitudes.
3. **L'Explication des Mesures Proposées par une Information Détaillée**, comprenant le cadre temporel de la mesure proposée, les détails de la situation actuelle et les résultats escomptés, l'indication de qui sera impliqué et enfin les précisions sur l'ordre de priorité de l'intervention.

5. Problèmes, Causes, et Mesures Dominants

bonne idée en regardant les thèmes de la documentation de base en cours de préparation pour l'atelier.

Les secteurs "à problèmes" principaux sont inventoriés comme suit: Pêche; Sédiment; Pollution; Gestion des Aires Protégées, et Occupation des Sols dans le Bassin.

Cependant, ceux-ci ne sont pas nécessairement des problèmes de biodiversité en tant que tels; la pêche, par exemple, profite aux collectivités riveraines des berges du lac et aux économies nationales, mais la surpêche est préjudiciable à la biodiversité et constitue un problème.

Prenons l'exemple de la pêche, on voit se profiler quatre stades analytiques clés:

1. ***Le Problème de Biodiversité Dominant*** - il s'agira vraisemblablement de l'épuisement des fonds de pêche et de la disparition d'espèces.
2. ***La Cause Principale*** - risque de porter sur les insuffisances de la réglementation ou sur la gestion inapte de la pêche.
3. ***Le Domaine d'Intervention Générale*** - pourrait consister à rationaliser les activités de pêche.
4. ***La Mesure Proposée*** - pourrait signifier la fermeture de certaines zones.

6. Classement par Ordre de Priorité

L'analyse débouche sur le besoin d'un classement par ordre de priorité.

Le but du Plan d'Action Stratégique, et de l'apport des pays au PAS, consiste à dégager un cadre d'interventions classées en fonction de leur rang prioritaire.

On peut exposer ce concept plus concrètement en posant les questions suivantes:

Supposons que la Tanzanie possède les moyens de mettre une mesure à l'exécution pour protéger la valeur de biodiversité du lac, quelle serait-elle? Et quelle serait la suivante?...

Le fait de poser ces questions fait apparaître que ce sont les interventions de gestion qu'il s'agit de classer et que leur ordre de priorité risque de ne pas s'aligner sur celui des menaces.

La priorité de l'intervention de gestion est définie par la somme de l'échelle d'une menace et de la capacité à la neutraliser. S'il n'existe aucune intervention de gestion capable de contrecarrer la menace, alors elle n'exige manifestement pas de mesures urgentes.

Exemple à Faible Priorité

Au sommet de l'échelle, c'est peut-être le "Réchauffement de la Planète" la menace la plus préjudiciable à l'équilibre lacustre mais vu qu'il n'existe à ce problème aucune

réponse de gestion réalisable par la Tanzanie ou les autres pays riverains, s'attaquer à ce phénomène ne constitue pas une priorité.

Exemple à Forte Priorité

Les déchets solides rejetés par les bateaux à Kigoma portent atteinte à l'environnement et détruisent les habitats. La Société des Chemins de Fer Tanzaniens/Tanzania Railways Corporation et les autorités municipales pourraient prévoir des réservoirs de stockage des déchets au port ainsi qu'une station d'évacuation/de traitement des déchets solides

Si l'on pouvait résoudre ce problème sur le champ, en faisant appel aux moyens à disposition, alors cette initiative aurait un statut prioritaire.

6.1 Priorités et Moyens

L'exemple ci-dessus classe en tête de liste un type d'intervention envisageable avec des moyens réels. Rappelons aussi que le PAS est, entre autres rôles, accrédité à actionner le déblocage de capitaux de financement supplémentaires, d'interventions qui défendent les conventions de biodiversité et la gestion des eaux internationales.

On sait qu'en règle générale, les capitaux vont aux agences nationales qui exécutent les programmes nationaux inhérents ou périphériques au cadre régional du PAS.

En connaissance de ceci, l'exercice de classement des priorités devra aussi poser les questions suivantes:

Supposons qu'une agence de financement offre à la Tanzanie des capitaux et des moyens supplémentaires pour réaliser une intervention unique destinée à protéger la valeur de biodiversité du lac, quelle serait-elle?

Et en quoi consisterait la prochaine?

6.2 Développement Institutionnel

Bien qu'il arrive d'accorder la priorité immédiate à l'intervention directe, il convient d'envisager dans les nombreux cas d'interventions destinées à neutraliser les problèmes, la création préalable des moyens institutionnels suffisants pour les mener à bien.

Par exemple, même si le ministère de la pêche s'avère pourvu d'une législation adéquate et capable de rationaliser les activités de pêche et d'en réduire les pressions par des systèmes de permis, il est susceptible d'avoir besoin d'un supplément d'effectifs qualifiés pour faire respecter ces règlements.

En abordant les problèmes par le contre-pied des règlements, l'Education Environnementale est perçue comme un outil décisif dans le changement des

perceptions et des pratiques des collectivités. Pour réussir à promouvoir l'Education Environnementale au sein des communautés, les ONG locales, le ministère de la pêche, les écoles rurales et autres organismes risquent d'avoir besoin qu'on les aide à se former.

Compte-tenu de ceci, une deuxième catégorie de priorités pourrait émerger, celle de la fondation d'institutions destinées à créer les compétences nécessaires à l'entreprise d'une intervention prioritaire.

6.3 Recherche, Surveillance et Evaluation

A la lumière de ceci, il devient évident que le troisième volet de l'obstacle à la prise de mesures est sûrement le fait d'une indigence de connaissances². Si l'on ignore où sont situées les frayères critiques, la déclaration de saisons de fermeture ne servira guère à les protéger.

Les recherches entreprises par le projet du PBLT, par le truchement d'institutions homologues en Tanzanie et dans les autres pays riverains, visent à accumuler des certitudes pour maximiser les chances de réussite des interventions devant améliorer la gestion des ressources du lac et de son bassin. Les Etudes Spéciales continueront à perfectionner l'état des connaissances pendant la durée du projet, de même que les autres institutions en Tanzanie et ailleurs impliquées dans des activités de recherche.

Néanmoins, l'analyse signalera sûrement encore de nombreux domaines où la pauvreté de documentation entrave toujours la gestion soutenable des ressources du lac et où un complément de recherche s'impose.

On accordera sûrement la priorité à des programmes de recherche cherchant à produire l'information qui améliorera la gestion des menaces pesant sur la biodiversité.

Parallèlement à ceci, la plupart des interventions de gestion actuelles et prévues - ainsi que les mesures prioritaires- sont basées sur des connaissances incomplètes; la Surveillance et l'Evaluation des interventions sélectionnées deviendront une priorité.

Si l'on déclare une saison fermée, il faudra surveiller les fonds de pêche pour voir si l'intervention parvient à en augmenter la densité et à protéger la biodiversité.

Il faudra donner la priorité aux activités de surveillance et d'évaluation qui servent directement les interventions de gestion régulières.

² Cependant, même là où il y a insuffisance de connaissances, on risque de devoir prendre des mesures préventives immédiates. Le **Principe de Prévention** est partie intégrante de la Convention de Biodiversité "... on ne se servira pas du manque de certitude scientifique comme d'un prétexte pour repousser les mesures devant neutraliser ou minimiser une menace."

6.4 Législation, Politiques et Stratégies

Bien que l'on ait prévu d'engager la discussion principale sur la Législation, les Politiques et les Stratégies au deuxième atelier national, il est pertinent de les mentionner brièvement ici, vu qu'elles composent le cadre de gestion.

Dans de nombreux cas, la législation ou les politiques en vigueur risquent d'être inadaptées à la défense de la gestion améliorée du lac.

Par exemple, on peut envisager de se dispenser d'évaluations environnementales dans le cas de certains types d'aménagements industriels ne présentant pas de gros risques à l'intérieur des terres, alors que construits sur les rives ils causeraient des dégâts considérables à l'environnement. On pourrait citer dans ce contexte les cuves de stockage du pétrole, il faudrait dans ce cas gérer les débordements survenant dans les deux types d'environnement de manière bien distincte.

La priorité ici pourrait porter sur la modification des règlements ou des politiques sectorielles en place afin de promouvoir de meilleures pratiques de gestion.

Première Annexe - Matrice d'Analyse des Problèmes

Exemple

Première Annexe - Matrice d'Analyse des Problèmes
Exemple

Problèmes de Biodiversité, Causes Institutionnelles et Domaines d'Intervention Générale - Exemple

Problèmes de Biodiversité Dominants	Implications du Partage / de la Plurinationalité de la Ressource	Causes Institutionnelles Principales	Domaines d'Intervention Générale	
Déclin des Fonds de Pêche	Bien que certaines espèces soient très locales, la plupart des pêcheries de subsistance et commerciales sont les mêmes pour les quatre pays.	<p>Manque de mécanismes régulateurs efficaces.</p> <p>Mauvaise application des règlements en place.</p> <p>Insuffisance de données sur les rendements soutenables.</p>	Réduction des pressions exercées par la pêche	1

Domaines d'Intervention et Mesures Proposées - Exemple**Domaine d'Intervention numéro 1 Diminution des Pressions de Pêche**

	Problèmes	Détenteurs d'Enjeux	Incertitudes	Mesures Proposées
1.1	Aucune protection des zones de frai.	Collectivités Locales Pêcheries Commerciales Parcs Nationaux Ministère de la Pêche	Insuffisance de connaissances sur les zones de frai et/ou sur les fraies.	Négocier la fermeture de zones et de saisons avec les collectivités de pêcheurs et avec les pêcheries commerciales, là où l'on connaît, et là où l'on suppose l'existence de certaines zones de frai importantes. Prononcer des arrêtés municipaux pour définir la gestion des pêches interdites et des saisons de fermeture; pour valider les droits des pêcheurs en saison ouverte; et pour pénaliser les infractions. Réaliser des enquêtes de biodiversité complémentaires pour délimiter les autres zones de frai critiques.

Information Expliquant en Détail les Mesures Proposées - Exemple

	Mesures Proposées	Cadre Temporel	Situation Actuelle et Résultat Escompté	Agence d'Intervention	Priorité
1.1.1	Négocier la fermeture de zones et de saisons de pêche avec les pêcheurs locaux et commerciaux là où l'on connaît ou suppose l'existence d'importantes zones de frai.	1999-2001	<p>Situation Actuelle: Zones déjà identifiées par les Etudes Spéciales.</p> <p>Résultats Escomptés: Saisons Fermées et Droits de Pêche négociés avec les communautés de pêcheurs et les pêcheurs commerciaux.</p>	Le Ministère de la Pêche, avec le concours des Etudes Spéciales de Biodiversité et de Socio- Economie.	